

La sélection de l'Opinion & Wszystko co **Najważniejsze**

Spécial Pologne

SUPPLÉMENT DE L'OPINION DES 30 AVRIL ET 1^{ER} MAI 2021 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

La célébration d'un texte fondateur en Europe

IL Y A 230 ANS, fut proclamée une première constitution en Europe. A Varsovie, en Pologne. Cet anniversaire riche en inspirations est à vrai dire une occasion de fête pour toute l'Europe.

Un nouveau supplément « Spécial Pologne » ouvre ses colonnes au Président Andrzej Duda, aux historiens, aux entrepreneurs. Ce qui ressort de leurs textes, au-delà de la fierté et de la passion de l'histoire nationale, c'est la conviction que l'esprit de liberté est le vrai moteur de l'essor économique polonais.

Cicatrices. Si je me plais à parler à mes amis français de l'histoire de la Pologne, c'est pour une raison simple : grâce à elle, nous nous rendons mieux compte de la diversité du continent et de la profondeur de l'impact, dans ma partie de l'Europe, des années d'annexions et de partages de la part de l'Allemagne et la Russie. L'histoire de mon pays, avec son lot de cicatrices dans chaque famille, fait comprendre l'importance que revêt pour nous la liberté (également dans l'économie), l'Etat (compris comme l'émanation de la communauté de tous les Polonais), la famille, les femmes (qui ont acquis leurs droits électoraux dès 1918, bien avant la France ou la Suisse ; que, par respect, les hommes continuent à saluer par la baise-main), la solidarité avec les faibles.

Nous faisons partie de la communauté européenne depuis mille ans - depuis le baptême de la Pologne en 966. Fidèles à nos principes et à nos convictions, nous n'allons pas jusqu'à les imposer aux autres. À différentes époques de notre histoire européenne mouvementée, c'est en Pologne que trouvaient refuge les Juifs, les Calvinistes, les Tchèques, les Grecs opprimés dans leurs pays. Aujourd'hui, la Maison biélorusse à Varsovie est le plus grand centre de soutien aux persécutés à l'est de nos frontières. Du fait des migrations massives des Ukrainiens, après l'invasion russe, la Pologne est le pays qui délivre le plus de permis de travail aux immigrés hors-UE, loin devant l'Allemagne ou la France.

Tribut. Au moment où nous célébrons le 230^e anniversaire du premier acte démocratique à caractère constitutionnel en Europe, il faut rappeler que durant la grande majorité de cette période, les Polonais devaient se battre pour la liberté, la démocratie et l'Europe, en payant un lourd tribut humain et matériel. C'est pourquoi, pour les Polonais, l'UE était et reste un idéal, un rêve de coopération dont la vocation est de garantir plus de stabilité, de sécurité et de développement durable.

Il y a 230 ans, les Polonais ont posé les fondations de la démocratie en Europe. Depuis, c'est notre tâche européenne commune. Que les leçons du passé puissent nous aider à rendre réel, jour après jour et dans un esprit de sincérité et de partenariat, le rêve d'une Europe unie.

@ErykMistewicz



ERYK MISTEWICZ
est président d'Instytut
Nowe Media à Varsovie
et éditorialiste
de « Wszystko co
Najważniejsze »

« Nous sommes fiers de l'acquis démocratique polonais »



Le tableau *La Constitution du 3 mai 1791* du grand peintre polonais Jan Matejko.

C'EST DANS UNE AMBIANCE de liesse que les Polonais célèbrent chaque 3 mai leur grande fête nationale dont la genèse remonte au XVIII^e siècle et qui est le souvenir d'une constitution promulguée en 1791, premier acte moderne de ce type en Europe et second au monde. Sa promulgation par la Grande Diète de la République des Deux Nations prenait la dimension d'un tournant dont la portée était hautement historique. L'héritage de la Constitution du 3 mai, la pensée politique et sociale qui l'insuflait ainsi que le message de liberté et de démocratie qu'elle véhiculait constituent une part extrêmement importante du patrimoine européen. C'est pour cette raison que le 230^e anniversaire du 3 mai 1791 devrait être une fête vivifiante pour l'Europe tout entière.

Les grandes réformes sont souvent le résultat d'une crise politique ou culturelle, le fruit d'une réflexion sur les parts de lumière et d'ombre dans le cours des événements. Tout l'art est alors de réparer sagement au lieu de détruire en bloc, dans un raisonnement coupé de la réalité. On ne peut pas décréter arbitrairement un nouvel ordre ; il doit, au contraire, être l'émanation des expériences, des nostalgies et des ambitions de tout un peuple.

Combinant la clairvoyance et le réalisme, la Constitution polonaise, tout comme celle des Etats-Unis d'Amérique, apportait une réponse réformatrice à un contexte politique et social précis. La nouvelle loi générale devait, en effet, contribuer à renforcer tant les libertés citoyennes que la stabilité de l'Etat. Elle devait donner à l'organisme étatique les forces de maintenir sa souveraineté et repousser l'action de ses ennemis voulant dompter la République, afin de s'approprier son territoire.

Modernité. Ce n'était pas un hasard si la Russie et la Prusse perpétuaient dans l'opinion internationale une image négative des Polonais, en les présentant comme incapables de s'autogérer. La Constitution était la preuve du contraire : une République d'Europe centrale et orientale, union de l'Aigle polonais et du Pahonie lituanien, maison commune pour maintes nations et cultures, mettait en place des solutions modernes, à la fois visionnaires, précurseurs et emplies de bon sens.

Son 230^e anniversaire nous offre l'occasion de rappeler aussi la glorieuse histoire

de la République d'antan, avec ses traditions de l'Etat de droit, de la démocratie et du parlementarisme qui, depuis longtemps, font partie intégrante de notre identité. Il est important de noter que les riches traditions républicaines polonaises, puisant dans l'héritage de la Rome et de la Grèce antiques, remontent au XIV^e siècle. Le privilège *neminem captivabimus* (« personne ne sera détenu sans jugement »), datant de 1430, devançait de loin le Habeas Corpus Act anglais (1679). La loi *nihil novi sine communi consensu*, défendant au monarque de légiférer sans demander l'aval du parlement, venait

de 1505. Depuis 1573, le roi était élu au suffrage universel par la noblesse qui représentait 10% environ de la société. L'acte de la confédération de Varsovie (1573) est encore considéré de nos jours comme un monument de la tolérance religieuse. Et l'instauration, en 1569,

« Les ennemis de la liberté voyaient dans la Constitution du 3 mai une menace. Pour mettre à mal ses avancées démocratiques, la Russie impériale et absolutiste, appuyée par la Prusse, déclencha une guerre contre la Pologne. Mais l'héritage de la Constitution survécut »

de la République des Deux Nations - un Etat commun des Polonais et des Lituaniens, amené à exister sur le principe d'une union volontaire et égalitaire - était un phénomène pour l'Europe de l'époque, un modèle avant l'heure d'Union européenne.

Communauté. En transformant la République en une monarchie constitutionnelle, fondée sur le partage des pouvoirs et garantissant aux citoyens une protection de la loi, la Constitution du 3 mai était un déploiement cohérent de l'acquis démocratique polonais.

Il est, en effet, important de souligner que cette réforme était l'aboutissement d'un processus politique et non pas le fruit d'une révolution armée ni de répressions sanguinaires dirigées vers des classes sociales entières, et que son idée maîtresse était de raffermir les liens de la communauté.

Les ennemis de la liberté voyaient dans la Constitution du 3 mai une menace. Pour mettre à mal ses avancées démocratiques, la Russie impériale et absolutiste, appuyée par la Prusse, déclencha une guerre contre la Pologne. Mais l'héritage de la Constitution survécut, pour se graver à jamais dans les consciences comme le souvenir d'une révolutionnaire réforme systémique et d'un sursaut de la pensée et de l'esprit dont le but était une modernisation salutaire puisant dans les valeurs universelles les plus nobles. Mais cet héritage est aussi européen : lors des célébrations du 50^e anniversaire des Traités de Rome, la Constitution du 3 mai fut rappelée comme « une des premières sources de l'idée d'Union européenne ».

Boussole. L'un des principes inscrits en toutes lettres dans la Constitution de 1791 - « tout pouvoir émane essentiellement de la volonté de la Nation » - devrait inspirer nos réflexions sur la direction que doit prendre l'intégration européenne et sur un éventuel réaménagement des traités. Il est par ailleurs curieux de constater que la Constitution du 3 mai relevait déjà un certain nombre de défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui au sein de l'UE - déficit démocratique, promotion insuffisante de la participation citoyenne à la prise de décision - et qu'elle cherchait des moyens de marier la tradition des valeurs chrétiennes, fondement de l'unité européenne, à la modernité des Lumières.

Il faut souligner que la Constitution était transcendée par les principes que nous considérons encore de nos jours comme points d'ancrage de la civilisation et de l'ordre européens : le respect de la dignité humaine, la liberté, l'égalité et la solidarité - une boussole axiologique que nous devons avoir toujours en ligne de mire.

La fête de la Constitution est une source intarissable de fierté et de joie pour les Polonais et les Lituaniens, pour toutes les nations d'Europe centrale et orientale qui contribueront à l'héritage de la 1^{ère} République. C'est notre fête européenne commune. Qu'elle devienne pour nous une inspiration constante à toujours plus d'intégration en Europe.

@AndrzejDuda

« La tradition du 3 mai, l'âme de notre nation »

LA CONSTITUTION DU 3 MAI 1791 ne fut en vigueur que quelques mois, mais son souvenir fut, durant deux siècles, une source d'inspiration pour des générations de Polonais en quête d'un Etat libre et souverain.

Elle nourrissait l'espoir que même dans une situation désespérée, la nation pouvait puiser en elle suffisamment de ressources pour entamer l'œuvre de réparation de la République. C'est pour cette raison que les oppresseurs autrichien, prussien et russe qui, pendant 123 longues années (1795-1918) se partageront la Pologne, défendaient de la célébrer. Pourtant, l'idée de ses fondateurs se perpétuait dans les œuvres littéraires et les chants; vivait parmi les exilés; revenait dans les sermons des prêtres. « Vive mai, beau mai/ Un doux paradis des Polonais... » ont chanté des générations entières, le cri « Le Trois mai » accompagnant les manifestations patriotiques.

Le centième anniversaire fut célébré par les exilés, tandis que les prisons à Varsovie étaient remplies de jeunes patriotes ayant osé manifester dans les rues. Beaucoup d'entre eux auront vu de leurs yeux la Pologne de nouveau souveraine. En 1916, dans la capitale abandonnée par les Russes, on put pour la première fois célébrer la constitution en toute liberté. Les photos de l'époque montrent une foule de 100 000 personnes manifestant sous les couleurs nationales. En 1918, la Pologne enfin indépendante instaurait le 3 mai comme jour de fête nationale.

Force. Quelques années plus tard, ce jour deviendra aussi une fête religieuse - celle de la Vierge Marie Reine de Pologne, accentuant non seulement la continuité entre un pays de nouveau indépendant et la 1^{re} République, mais scellant aussi l'histoire de la nation et celle de l'Eglise, donnant aux Polonais une force de résilience face au nazisme allemand et au communisme soviétique.

Durant la Seconde guerre mondiale, dans le pays occupé par les Allemands, tous les 3 mai les églises se remplissaient de fidèles et les organisations de la Résistance entreprenaient des actions commémoratives. « Les Varsoviens ont célébré le Trois mai, en exhibant les drapeaux blanc et rouge en différents points de la ville, en collant sur les murs des affiches représentant l'Aigle Blanc avec l'inscription « Nous vaincrons », relatait la presse clandestine. Le 3 mai 1943, place Wilson à Varsovie, plutôt que la propagande de l'occupant, les passants, stupéfaits, entendirent sortir des mégaphones le son de l'hymne national « La Pologne n'est pas encore morte. »

A chaque fois, nos alliés nous adressaient des mots de réconfort; en 1941, ce fut le Pre-



Le Château royal de Varsovie, capitale de la Pologne.

mier ministre britannique, Winston Churchill; un an plus tard, l'archevêque de Westminster, le cardinal Hinsley, qui déclarait: « Il est de notre devoir de crier toujours plus fort et avec toujours plus d'obstination devant le martyre d'une nation qui pendant des siècles avait été le dernier rempart de la civilisation en Europe centrale. » En 1943, ce fut le tour du speaker de la Chambre des représentants des Etats-Unis: « Nous vous rendons hommage pour avoir résisté, inébranlables, quand tous les autres s'étaient déjà pliés devant l'éventualité d'une guerre. [...] Nous vous rendons hommage pour votre immortelle passion de la liberté qui tant de fois a su inspirer d'autres nations de lutter pour la leur. »

La fin de la guerre marqua la fin de la meurtrière occupation allemande, mais aussi le début d'un joug communiste imposé par les Soviétiques. Quelle force ont ces photos prises le 3 mai 1945 dans une forêt, montrant une messe à laquelle assistaient les membres d'un groupement de résistants! Quelques jours plus tard, ces mêmes hommes et femmes livrèrent bataille contre des unités du NKVD à Kuryłówka. Le 3 mai 1946, malgré l'interdiction des autorités, les églises furent de nouveau pleines de fidèles. Des manifestations de milliers de patriotes traversèrent les rues de grandes villes, se heurtant à des unités de la police politique. Il y eut des

arrestations par milliers, des blessés, des morts aussi. En réponse à ces répressions, les jeunes dans les écoles et les universités entamèrent des actions de grève.

Bastion. Durant des décennies, l'Eglise catholique, avec à sa tête le cardinal Wyszyński, devint le dernier bastion de la résistance nationale. Le 3 mai 1966 fut une victoire symbolique: les commémorations du millénaire du baptême de la Pologne, dont le couronnement fut une messe solennelle à Jasna Góra, rassemblèrent une foule innombrable de fidèles.



JAROSŁAW SZAREK, président de l'institut de la mémoire nationale de Pologne.

Dès la fin des années 1970, l'opposition polonaise renaissante, notamment à Gdańsk qui deviendra bientôt le berceau de Solidarité, organisait le 3 mai des manifestations indépendantes. En 1981, quelques mois après la légalisation du syndicat, les rues et les places à travers le pays se remplirent de foules célébrant la constitution, assistant à des messes solennelles, en toute liberté, pour la première fois depuis 1939.

1982, changement drastique de décor: après la loi martiale, les manifestations étaient

de nouveau interdites. Les photos prises alors par Chris Niedenthal s'élèvent au rang de symbole: on y voit des unités de milice réprimer une manifestation de Solidarité place du Château à Varsovie, le même château où fut jadis proclamée la Constitution du 3 mai. Un an plus tard, la direction de Solidarité, désormais clandestine, lança une déclaration solennelle: « Il y a 192 ans, nos aïeux ont proclamé un document qui mettait le pays sur le chemin d'un développement politique et social... »

Ame. 1991, l'année du bicentenaire de la constitution, fut marquée par la visite du pape Jean-Paul II. Il disait alors: « La tradition du 3 mai appartient à l'âme de notre nation, tout comme elle appartient à l'histoire de l'âme de tous nos compatriotes. L'invocation au centre de notre prière d'aujourd'hui - Seigneur, apprends-nous à être libres! - était actuelle il y a deux-cents ans. La Constitution du 3 mai en était une réponse fondamentale. Nous ressentons tous que ces mots sont toujours actuels. La liberté, on ne peut pas que la posséder, l'user. Il faut sans cesse la conquérir et la créer. » Ce message est toujours d'actualité, alors que nous célébrons ce nouvel anniversaire, non seulement avec les Lituanais, mais aussi avec tous ceux qui chérissent ce doux nom de liberté.

@ipngovpl

« La souveraineté au service de la croissance et du bien commun »

NON SEULEMENT LA CONSTITUTION du 3 mai 1791 était l'expression d'une renaissance politique de la Pologne, une tentative de sauver sa souveraineté, mais elle créait aussi les conditions de son développement économique et de sa modernisation.

En effet, parallèlement aux réformes à caractère systémique, la Pologne favorisa l'installation d'un bassin industriel d'envergure, englobant de nombreuses manufactures, fonderies et mines. On relia par des canaux les bassins-versants des mers Baltique et Noire, réduisant ainsi les coûts de transport de marchandises. Les bénéfices engendrés par les échanges commerciaux entraînèrent de nouveaux investissements et réformes de l'Etat. Mais le déclin de la Pologne et la perte de sa souveraineté, quelques années seulement après la promulgation de sa nouvelle constitution, mirent un frein aussi à son développement.

Leader. Pour les Polonais, la liberté est une valeur qui passe devant toutes les autres. Tout au long des deux derniers siècles, la Pologne ne fut pleinement souveraine que durant l'entre-deux-guerres et après 1989, ces longues phases de soumission étant une entrave à l'accroissement de la prospérité du pays et de ses populations. Pourtant, nous sommes en train de rattraper rapidement les retards sur l'Europe de l'Ouest. L'exemple de KGHM Polska Miedź est une belle preuve qu'il existe des secteurs où les entreprises polonaises sont déjà parmi les champions de l'économie mondiale. Le général de Gaulle, l'un des plus grands Fran-

çais de tous les temps, qui, en 1920, combattit pour l'indépendance de la Pologne dans sa guerre contre la Russie bolchevique, fut partisan d'une vision de la France véhiculant les notions de liberté, souveraineté et grandeur. Ces valeurs sont très chères aussi aux Polonais et aux entreprises polonaises. Nous en sommes conscients chez KGHM, qui se forge une place de leader mondial dans le secteur des matières premières, en exportant du cuivre et des métaux précieux vers plusieurs dizaines de pays.

En 2020, grâce à l'efficacité de notre politique fondée sur une stratégie à long terme, nous avons été parmi les trois plus grandes entreprises du secteur ayant enregistré une progression de leur activité:

notre production de cuivre a atteint 709 000 tonnes, alors que la tendance sur les marchés internationaux était à la baisse (de 2,6% en moyenne).

Potentiel. Ce résultat a été obtenu en dépit du contexte de la pandémie, de nombreux secteurs ayant subi les effets négatifs du confinement. KGHM est un grand organisme où plus de 30 000 personnes travaillent avec dévouement pour bâtir la position de champion planétaire, tout en renforçant le potentiel de l'économie polonaise. Pour protéger nos salariés de la Covid-19, nous avons mis en place de



MARCIN CHŁUDZIŃSKI, PDG de KGHM Polska Miedź S.A.

nouvelles règles de fonctionnement, car nos usines ne peuvent pas s'arrêter du jour au lendemain.

Responsables du bien commun, nous avons soutenu l'Etat depuis les premiers jours de la crise. Notre engagement a été multiple: financement et approvisionnement de maté-

**« Nous voulons
qu'en 2030 au plus tard,
la moitié de l'énergie
utilisée dans nos
usines provienne de
nos propres sources,
dont, autant que
possible, les énergies
renouvelables »**

riels de protection pour les personnels soignants et la population, production à grande échelle, dans nos usines, de gel désinfectant, construction d'hôpitaux temporaires.

Nous célébrons le 60^e anniversaire de KGHM fiers de ses résultats. Depuis 1989, nous réparons les multiples erreurs que la gestion des gisements et de la production a connues du temps du communisme. L'activité de notre entreprise repose désormais sur le développement durable et nos objectifs économiques sont tout aussi importants que ceux sociaux ou environnementaux. Notre stratégie mise

sur l'efficacité, l'élasticité et le recours aux nouvelles technologies. Face à la transition verte, des défis majeurs à relever restent la neutralité climatique et l'économie en circuit fermé.

Renouvelable. Conscients des conséquences du Pacte vert européen sur le fonctionnement de l'industrie polonaise, nous voulons qu'en 2030 au plus tard, la moitié de l'énergie utilisée dans nos usines provienne de nos propres sources, dont, autant que possible, les énergies renouvelables, surtout l'éolien et le solaire. En 2020, à Legnica, nous avons en effet construit une première centrale photovoltaïque basée sur les technologies 4.0. Nous sommes sûrs que nos investissements permettront d'aider la Pologne à atteindre l'objectif de neutralité climatique, avec une meilleure efficacité en termes d'énergie et de coûts.

KGHM s'engage activement aussi dans la protection du patrimoine culturel et historique de la Pologne, en étant, entre autres, mécène du Château royal de Varsovie.

L'importance stratégique du cuivre dans l'électromobilité, les énergies renouvelables, l'électronique ou la médecine offert à KGHM une perspective à long terme. Les gisements polonais de minerai de cuivre, d'argent et d'autres métaux précieux doivent nous permettre de rester actifs durant de longues décennies encore, d'autant plus que nous savons mettre ces ressources à profit avec toujours plus d'efficacité.

@ChludzinskiM

« Le piège du «liberum veto» »

AU XVIII^e SIÈCLE, la République polono-lituanienne se retrouva dans un piège difficile à expliquer aux étrangers. Le régime de cet Etat se fondait sur l'élection libre des rois et le principe du *liberum veto*, à savoir l'unanimité de vote à la Diète. En théorie, la noblesse avait un impératif : élire le meilleur candidat au trône et de se mettre d'accord quant aux questions de la plus grande importance.

La pratique s'éloignait pourtant de plus en plus de l'idéal. Les nobles les plus riches s'achetaient les voix des députés et, incapables de trouver un bon candidat pour en faire un roi, cherchaient des prétendants à l'étranger. Le *liberum veto*, qui faisait ses preuves sur des sujets tels la raison d'Etat, se trouvait appliqué au vote de lois. Le vote à la majorité était possible, mais pour pouvoir y avoir recours, il fallait un consensus des députés.

« La liberté dorée » paralysait le fonctionnement du législateur, devenant ainsi un instrument d'ingérence idéal pour les voisins. Durant les règnes d'Auguste II et d'Auguste III, tous deux originaires de Saxe et élus sous la pression étrangère, les rares tentatives de désobéissance se soldèrent par deux guerres civiles, au terme desquelles un candidat soutenu par la Suède et la France (Stanislas Leszczyński) dut avouer sa défaite et fuir le pays. La situation était d'autant plus compliquée que l'armée russe stationnait sur le territoire polonais, qu'elle n'avait pas évacué après la grande guerre du Nord, et que la « Diète muette » de 1717 avait réduit, sous la pression russe, les effectifs de l'armée polonaise.

Réformes. Au cours de la seconde moitié du siècle, la nécessité de réformer le régime du pays se fit de plus en plus pressante, mais au sein de la noblesse conservatrice, les pro-Russes ne voulaient pas qu'on touche à leur « liberté dorée ». En 1764, le premier candidat russe, Stanislas II Auguste, fut élu roi. La toute première tentative de profiter de l'affaiblissement de la Russie, empiétrée dans un conflit avec la Turquie (1768), se solda par un fiasco de la ligue des anti-Russes, connue sous le nom de la confédération de Bar, et par le premier partage en 1772.

Une nouvelle guerre russo-turque (1787) ouvrit une seconde opportunité. Le roi Stanislas obtint de Catherine II son accord pour convoquer une Diète appelée désormais

« La liberté dorée » paralysait le fonctionnement du législateur, devenant ainsi un instrument d'ingérence idéal pour les voisins »

« Diète de quatre ans » (1788-1792). Elle devint le théâtre de luttes entre les pro-Russes, les républicains plus ou moins intéressés par les réformes et les radicaux voulant des changements rapides.

Grâce à l'affaiblissement de la Russie, les réformateurs réussirent à faire adopter les règles d'une diète dite de « convocation » (siégeant avant l'élection du roi, pendant laquelle on discutait des conditions que devaient remplir les candidats et des règles de vote ; elle pouvait adopter une loi à la majorité simple). Pourtant, les nobles ne parvinrent pas à un consensus. La situation se débloqua en 1790, après les élections partielles qui permirent de doubler le nombre de députés.

Partage. Face à une alliance anglo-prussienne contre la Russie qui se profilait à l'horizon, les réformateurs obtinrent l'appui de la Prusse, et à l'approche de Pâques, ayant accéléré les débats grâce à un habile stratagème, ils réussirent, le 3 mai 1791, à faire adopter une constitution et la soumettre au roi. Le texte instaurait la monarchie héréditaire constitutionnelle, privait du droit de vote la noblesse sans terre, mettait les droits de la noblesse et

de la bourgeoisie sur un relatif pied d'égalité, supprimait le *liberum veto*, réduisait les effectifs de l'armée et entourait de la protection de l'Etat les paysans.

Ces réformes étaient l'expression de la détermination et de la capacité de l'élite nationale à défendre les intérêts de l'Etat. La constitution était si dangereuse pour les pro-Russes qu'ils formèrent une confédération à Targowica, à laquelle adhéra le roi en personne, et qui, avec l'appui de l'armée russe, renversa la nouvelle loi générale, favorisant ainsi le second partage de la Pologne. En 1795, la Russie, après avoir maté l'insurrection de Kościuszko, la Prusse et l'Autriche mirent un terme aux restes de la République.

Ce fut un crime sans précédent et durant des décennies, les trois puissances firent tout pour l'étouffer, en faisant croire que les Polonais n'étaient pas capables de se gouverner eux-mêmes et qu'ils étaient les seuls responsables de leur catastrophe. Cette version faussée de l'histoire se perpétue malheureusement de nos jours.

Auteur de *La nouvelle Histoire de la Pologne 1914-2011* en sept volumes. Il fut député européen de 2004 à 2009.



WOJCIECH ROSZKOWSKI, professeur, historien, économiste.

« L'économie dans une perspective de durabilité »

POUR TOUTE NATION ayant une longue histoire, la communauté et ses valeurs sont sources de prospérité durable. Au début des années 1990, en sortant d'une longue période de soumission politique et économique, la Pologne a entamé un chemin relativement autonome de développement, en donnant à ses citoyens le sentiment d'un succès matériel ainsi que la conviction que la direction choisie est corrigée avec sagesse et que les outils de contrôle dont dispose le gouvernement - la monnaie, les impôts, les régulations - sont utilisés avec justesse.

Le succès du pays est perceptible dans les indices de l'OCDE (le PIB polonais par habitant dépassant d'ores et déjà celui de certains pays du sud de l'UE), mais il est encore plus visible pour celui qui, ayant quitté un pays ruiné matériellement dans les années 1980, y revient trente ans plus tard. Les progrès sont indéniables.

Il est vrai qu'un ouvrier de chez Fiat à Tychy ne gagne toujours que les deux tiers de ce qu'empoche son collègue italien basé à Naples. Les chiffres montrent pourtant que son pouvoir d'achat et sa qualité de vie dépassent ceux de son homologue du Sud.

Innovation. L'essor économique ne s'est pas soldé par une hausse notoire des inégalités, tant sociales que territoriales. L'indice de Gini se maintient au niveau de la moyenne européenne et les différences interrégionales ne sont pas drastiques - les petites villes font preuve d'une résilience économique surprenante. De plus, le pays ne s'est pas désindustrialisé, car la part de l'industrie dans le PIB avoisine les performances allemandes ou françaises.

En tournant le dos à l'économie socialiste, le pays a connu une « prolifération de l'esprit d'entreprise ». Bien que chez nous les entités nouvellement créées soient généralement plus petites que dans les pays occidentaux, les technologies modernes de communication

leur permettent de se faire une place sur les marchés. Personne ne devrait donc s'étonner de voir des entrepreneurs polonais racheter des sociétés en France ou en Allemagne, afin de les restructurer et les développer, en créant des emplois et du PIB dans les pays qui les accueillent et en Pologne.



ALEKSANDER SURDEJ, ambassadeur de la Pologne auprès de l'OCDE.

L'histoire nous montre que les erreurs de la politique économique peuvent avoir des effets négatifs sur des décennies, voire être irréversibles. Le gouvernement polonais est conscient du fait que les décisions prises aujourd'hui en termes de transition énergétique, de nouvelles technologies ou de marché de travail auront un impact sur la qualité de vie et, qui sait, le destin futur de la communauté nationale.

Les investissements dans les énergies renouvelables, en plus de contribuer à la préservation de la nature, doivent nous prémunir contre la hausse des prix. D'importants chantiers dans l'éolien et l'atome seront réalisés de sorte que les entreprises polonaises puissent y participer comme partenaires et les salariés, honnêtement rémunérés, puissent monter en qualifications.

Voulant maintenir son niveau de vie, une société qui vieillit doit choisir entre immigration de masse et « japonisation ». Les entreprises polonaises misent sur la numérisation, l'automatisation et la robotisation. C'est cet axe de développement que promeut la politique polonaise d'innovation. Telles sont aussi les attentes des entrepreneurs et des citoyens.

Nous sommes conscients des interconnexions régionales et globales ainsi que de la nécessité de coopérer afin de protéger le bien commun européen et mondial. L'héritage du passé nous enseigne qu'il faut soigner le principe de partenariat et le partage honnête des coûts et des bénéfices.

@alsurdej

« La tradition polonaise de la liberté »

LA CONSTITUTION DU 3 MAI 1791 fut une énorme avancée de l'époque. En systématisant les principes de gouvernement, elle affirmait que « tout pouvoir émane essentiellement de la volonté de la Nation ». La Constitution proclamait l'égalité des droits citoyens, sans pour autant accorder la citoyenneté à

tous ; cette circonspection au sujet des mutations sociales en pleine période révolutionnaire, où l'égalité serait bientôt appliquée aussi par la guillotine, ne pouvait être perçue que comme un avantage. La nouvelle loi garantissait aussi les libertés individuelles.

A la différence du texte américain, la loi du 3 mai n'était pas un acte juridique dont le but serait d'instaurer l'Etat et ses principes par une nation qui venait seulement de se constituer. Pour la Pologne, ce rôle avait été joué par l'union de Lublin (1569) ; elle mettait en place une nouvelle entité politique (la République) et définissait les principes qui devraient la régir. Et c'est ce traité qui peut être considéré comme une première Constitution polonaise, sans néanmoins oublier que lui aussi ne faisait qu'entériner le processus d'unification engagé depuis 200 ans

par le Royaume de Pologne et le Grand-duché de Lituanie.

A la différence des autres Etats européens, la Pologne n'avait pas évolué d'une monarchie des états généraux vers une monarchie absolue, mais vers un système mixte, à la fois république et monarchie élective, où 10% des habitants avaient le droit d'élire leur roi et leurs représentants à la Diète et aux diétines régionales.



ZDZISŁAW KRASNODEBSKI, sociologue, philosophe social, professeur à l'Université de Brême, député européen

Consensus. L'Etat n'était pas un « Léviathan » - une entité surplombant la nation politique et la société - mais un « res communis », mû par l'action conjointe des citoyens, où la liberté n'était pas entendue uniquement comme les libertés individuelles, mais surtout comme la possibilité de décider dans un consensus des lois qu'on adoptait.

La Pologne n'a eu ni son Inquisition ni sa Nuit de la Saint-Barthélemy - et c'était seulement en réaction à l'invasion destructrice du pays par la Suède protestante en 1655 que la tolérance s'était vue limitée. On peut dire sans exagérer que les citoyens de la République étaient les gens les plus libres d'Europe. De leur point de vue, les monarchies absolues n'étaient pas des pays libres, mais de repoussants exemples de sujétion, où la liberté d'expression n'existait pas, où le gentilhomme pouvait être détenu sans jugement, où le gouvernement se mêlait des affaires des gens.

Pour Diderot et Voltaire, admirateurs des despotes éclairés comme Catherine II ou Frédéric II, la liberté à la polonaise était une outrance. Kant raillait Pologne, ce pays où selon lui, chacun voulait être seigneur et personne ne voulait

« Si la République avait survécu, l'histoire du continent aurait pris un cours bien différent : les traditions du républicanisme classique ne seraient pas si facilement oubliées, le despotisme russe se serait cloîtré derrière ses frontières »

être sujet. Et on pointait du doigt la Pologne, en arguant que cette liberté ne concernait qu'un état - la noblesse.

Décomposition. L'expérimentation polonaise de la liberté devenait, en effet, de plus en plus anarchisante. La Constitution n'était donc rien d'autre qu'une tentative de maintenir la faculté à diriger de l'Etat, tout en le préservant d'une invasion extérieure et d'une décomposition intérieure. Afin de sauver les libertés, elle se proposait de les entraver : elle instaurait une monarchie héréditaire, privait des droits politiques les nobles sans fortune personnelle, élargissait les droits de la bourgeoisie.

Ceux qui s'y opposaient, en en appelant à Catherine II, invoquaient les « droits cardinaux » et les libertés séculaires. De peur de subir un prétendu despotisme intérieur, ils allèrent jusqu'à demander de l'aide du principal despote d'Europe. La Prusse et la Russie ne se privèrent pas de rétablir « l'ordre » et « l'état de droit », en réduisant à néant cet espace unique de liberté.

Si la République avait survécu, l'histoire du continent aurait pris un cours bien différent : les traditions du républicanisme classique ne seraient pas si facilement oubliées, le despotisme russe se serait cloîtré derrière ses frontières et le militarisme prussien aurait été dompté. Ayant perdu leur souveraineté et compris que sans elle, les libertés individuelles étaient vouées, elles aussi, à disparaître, les Polonais n'eurent de cesse de se soulever contre le joug des oppresseurs, à commencer par l'insurrection de Kościuszko, encore en 1794. Ils firent preuve de leur attachement à la liberté aussi au XIX^e siècle : en 1920, en barrant la route à l'invasion bolchevique ; en 1939, en tenant tête au III^e Reich ; en 1980, en donnant naissance à Solidarité ; en 1989, en triomphant du communisme.

@ZdzKrasnodebski

« Les impôts ne doivent pas servir qu'aux riches »

La plus grande révolution inachevée polonaise reste la construction d'un système fiscal efficace et juste, et par ce biais - d'un Etat efficace et juste. Notre lutte, de longue haleine, contre les cartels de TVA a mis la question des impôts au centre des préoccupations nationales, mais aussi européennes. Ce combat, essentiel pour les pays dont les rentrées budgétaires sont loin de leur garantir une pleine souveraineté, englobe aussi la lutte contre les paradis fiscaux et l'économie parallèle.

La Pologne, dans un esprit de réciprocité, met aujourd'hui son savoir-faire au service des autres pays de la région (Ukraine, Slovaquie, Estonie) qui partagent avec nous leurs expériences dans la mise en œuvre de systèmes fiscaux favorisant les investissements et la réindustrialisation.

Comme le rappelait le Président Lech Kaczyński, décédé en 2010, « le rôle des impôts est de permettre à l'Etat de protéger les plus faibles et de ne pas avoir peur des plus forts, car devant la loi, tous sont égaux : ceux qui ont des milliards et ceux - la majorité des Polonais - qui n'ont rien. » Non seulement un Etat minimum ne peut rien contre le diktat des multinationales, mais surtout, maintenant, dans le contexte pandémique, il se montrerait complètement débordé et inefficace.

Disparités. Un privilège royal de 1374 réduisant les obligations fiscales des nobles les plus riches se solda par un trou budgétaire qui rendit compliquée la gestion du pays. Une décision qui marqua le début d'un lent processus de déclin de la souveraineté de la 1^{re} République. La liberté nobiliaire poussée à son paroxysme, mêlée à un accroissement de disparités de revenus au sein de la noblesse, favorisait le clientélisme qui, ayant recours au *liberum veto* (vote des lois à l'unanimité), entraîna une profonde crise du parlementarisme, stoppa les tentatives d'intégration économique des vastes territoires du royaume et rendit caduque toute politique de développement et de modernisation. Au final, la tradition républicaine et parlementaire polonaise perdit face à l'absolutisme des oppresseurs.

Aujourd'hui, le sort de la modernisation polonaise, qui passe par la création d'une Pologne des PME et le recours à des capitaux polonais, la mise en pratique des idéaux du syndicat Solidarité ainsi que la reconstruction de l'économie après la pandémie, dépendra en grande partie d'un système fiscal renouvelé, à la hauteur des défis du XXI^e siècle, capable de se défendre des paradis fiscaux, de l'optimisation fiscale des multinationales et de l'économie parallèle.

Les décisions en matière de fiscalité font partie des choix politiques les plus stratégiques. Après la mort du roi Casimir le Grand (1370), les élites polonaises avaient décidé de tirer le maximum de la conjoncture pour obtenir du nouveau monarque son accord à la déconstruction du système fiscal hérité du dernier des Piast. En ce sens, la fin de la première dynastie polonaise fut aussi celle d'une Pologne bâtissant sa souveraineté par les impôts. Les privilèges nobiliaires successifs, en favorisant l'installation d'un système économique complètement dysfonctionnel, affaiblirent le pouvoir central et aggravèrent les disparités entre la noblesse, la bourgeoisie et les paysans. Les revenus budgétaires en chute libre rendirent impossible pour la dynastie suivante des Jagellon toute modernisation économique. Au XVIII^e siècle, le dernier roi Stanislas II Auguste commença son règne par une tentative de réformer le système politique et fiscal, ce qui inquiéta d'embellie les puissances limitrophes ennemies. Il était de toute manière trop tard pour les réformes.

Modernisation. Notre devoir est donc de nous souvenir que les impôts jouent un rôle primordial dans le développement, car ils pouvaient des fonds nécessaires à la modernisation des infrastructures et la réindustrialisation.

L'optimisation fiscale reste notre problème européen majeur et il est vraiment difficile



KRYSZTOF MAJ/KPRM

Mateusz Morawiecki : « La pandémie de la dette en Europe de l'Ouest a sensiblement changé la donne et de plus en plus de gens prennent conscience de la nécessité de bâtir un nouvel ordre fiscal mondial. »

d'entrevoir une lumière au bout du tunnel, puisqu'en 2020, le tribunal de l'Union européenne a donné raison à Apple, en annulant l'amende record de 13 milliards d'euros d'avantages fiscaux indus.

Les paradis fiscaux, qui servent à améliorer les résultats des multinationales, vont à l'encontre des principes fondamentaux de justice : ils privent les populations des impôts qui leur sont dus. Trouve-t-on juste la situation où une famille qui tient une petite supérette en province paie ses impôts alors qu'un géant numérique ou technologique qui opère aux quatre coins de la planète ne le fait pas ? Les avocats pour qui les optimisations fiscales

« La construction d'un système fiscal moderne en Pologne ne rime pas et ne peut pas rimer avec plus de répressions de l'Etat. Les contrôles fiscaux sont en fait de plus en rares, mais plus précis »

et les prix de transfert sont le pain quotidien pourraient écrire leur histoire de la transformation polonaise. Elle nous garantirait son lot de surprises.

En Europe, le scandale financier Luxembourg Leaks a été un tournant dans la lutte contre les paradis fiscaux. Grâce à l'action du gouvernement polonais, la lutte contre la fraude à la TVA s'est également retrouvée au cœur des préoccupations européennes. En effet, la Pologne ne cesse de crier haut et fort à Bruxelles qu'il est urgent de bâtir un système fiscal européen juste, tant pour la TVA que pour l'impôt sur les sociétés. Nous en parlons depuis 2015, et pas seulement au moment où de nouveaux scandales font surface.

La construction d'un système fiscal moderne en Pologne ne rime pas et ne peut pas rimer avec plus de répressions de l'Etat. Les contrôles fiscaux sont en fait de plus en rares, mais plus précis. Nous développons des outils informatiques de contrôle et de gestion des données, plus transparents et plus efficaces. Ces changements ont pour but de permettre à un plus grand nombre d'entreprises de payer leurs impôts le plus simplement possible, mais aussi de nous assurer que les élites payent leurs impôts aussi.

Etanchéité. Notre gouvernement a baissé de manière spectaculaire les impôts pour les PME, en multipliant par deux le chiffre d'affaires en dessous duquel l'impôt passe de 19% habituels à 9%. Nous avons multiplié

par huit le chiffre d'affaires en dessous duquel les autoentrepreneurs peuvent payer un impôt forfaitaire. Nous offrons aux entreprises une chance unique de ne pas payer d'impôts, aussi longtemps qu'elles évoluent dans le cadre de ce qu'on appelle « l'impôt estonien ». Grâce à cela, elles économiseront l'année prochaine environ 1,6 milliard d'euros. Le manque à gagner budgétaire sera couvert à 25% par un renforcement de l'étanchéité du système, c'est-à-dire essentiellement la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Environ 400 000 entreprises profiteront de ces changements, surtout les plus petites d'entre elles, pour lesquelles ils seront une condition sine qua non de leur maintien sur le marché. C'est d'autant plus pertinent que durant la pandémie, l'ingénierie fiscale des plus grandes entreprises leur a donné et continue de donner des avantages concurrentiels supplémentaires.

Les baisses des impôts pour le petit business et une offensive contre l'optimisation sont annoncées dans la plupart des pays de l'UE, entre autres en Allemagne, en France, en Autriche et en Italie. C'est désormais une exigence.

Le monde changeait toujours au gré des révolutions fiscales. La Révolution française fut le résultat de la faillite de l'Etat et des Bourbons, incapables de rebâtir le système fiscal français afin qu'il soit plus juste et plus inclusif. La révolution américaine portait sur ses drapeaux le slogan « Pas de taxes sans représentation ». Consciente que la souveraineté se mesure avant tout par l'efficacité du système des impôts, la Pologne vit aujourd'hui sa révolution fiscale.

Inspiration. La pandémie a aiguisé les différences entre les modèles existant à travers le monde. Nous savions déjà avant la crise de la Covid-19 que le système anglo-saxon ne donne plus de réponse satisfaisante aux inégalités sociales et que le modèle français avait perdu sa compétitivité. La voie du capitalisme à la polonaise peut donc être une inspiration. Non, nous n'avons pas peur des multinationales qui ne veulent pas payer leurs impôts chez nous. Une chose est sûre : pour pouvoir faire du business en Pologne - une des économies les plus vigoureuses au monde, malgré la tragédie de la pandémie - ces entreprises-là vont devoir s'adapter.

Nous ouvrons le débat sur la fiscalité mondiale. Il y est question de la souveraineté de chacun de nos pays. Les géants ne devraient-ils pas payer leurs impôts là où ils génèrent leurs revenus colossaux ? Est-ce fair-play que dans certains pays de l'Union européenne on puisse ne pas payer d'impôts du tout ? Ces sujets n'avaient pas été pris au sérieux jusque-là. La pandémie de la dette en Europe de l'Ouest a sensiblement changé la donne et de plus en plus de gens prennent conscience de la nécessité de bâtir un nouvel ordre fiscal mondial.

Mateusz Morawiecki,
Premier ministre polonais
@MorawieckiM

Tribune libre

Beata Daszyńska-
Muzyczka

Un passé et un avenir
en commun



L'INITIATIVE DES TROIS MERS a un énorme potentiel : 12 pays, 30% de la surface de l'UE, 25% de sa population, presque 20% de son PIB. Nos détracteurs insistent sur le fait que le lien n'est qu'historique et géographique. Ce qui nous relie pourtant, ce sont nos ambitions, notre attractivité et notre dynamique de développement.

L'Initiative est le premier projet d'intégration qui vienne de l'intérieur de la région et dont les objectifs soient à long terme. Durant des décennies, ce qui décidait du destin de la région, c'était des forces extérieures, plus intéressées à développer des connexions ouest-est que de promouvoir les interconnexions régionales. Les échanges entre les pays de l'Initiative ne peuvent donc pas être significatifs, surtout quand on les compare à ceux avec les autres pays européens. Mettre ce potentiel à profit sera bénéfique à toute l'UE.

Pour ce faire, il nous faut raffermir les liens économiques. Cela nécessitera du temps, d'importants investissements et beaucoup d'efforts communs.

Du temps, parce que c'est un projet pour des décennies et l'objectif fixé aujourd'hui ne concerne que la première d'entre elles. Il s'agit d'abord de niveler les différences dans les infrastructures. Sur l'initiative de la BGK, banque de développement polonaise, un Fonds dédié à cette tâche a été constitué. Cet organisme, dont la BGK est aussi cofondatrice et le principal investisseur, cible trois grands secteurs : l'énergie, les transports et l'économie numérique.

Nivellement. D'importants investissements, car créer des liens infrastructurels est coûteux. Selon les estimations du centre d'analyses SpotData, il faudrait dépenser, à échéance 2030, 600 milliards d'euros uniquement pour niveler les différences dans les infrastructures de l'UE. Le Fonds a pour but de favoriser le financement de projets partout où les moyens publics et les fonds structurels s'avèreraient insuffisants. Beaucoup d'efforts communs, car il faut satisfaire des attentes différentes. C'est la raison pour laquelle le Fonds mise sur les projets qui dépassent le cadre d'un seul pays. Notre ambition est, en effet, de construire une communauté des intérêts.

A l'époque, où la planète est confrontée aux effets de la pandémie, le rôle des investissements dans les infrastructures est d'aider les Etats à sortir de la crise. Nous sommes conscients qu'il devient de plus en plus difficile aujourd'hui de trouver des financements. Le Fonds est donc une réponse à ce défi.

Il est attractif pour les investisseurs, car s'engager financièrement dans une région de forte croissance et de grande stabilité est moins risqué et offre la chance de réaliser de plus importants bénéfices. Grâce à lui, les investisseurs étrangers ne sont plus obligés de chercher eux-mêmes des projets pour investir ni d'engager des coûts liés au long processus d'évaluation.

La stabilité des pays membres de l'Initiative est à l'image de leur résistance à cette crise. La région a en effet été moins touchée et on estime qu'elle s'en sortira plus vite grâce notamment aux investissements, l'emplacement géographique favorable et la main d'œuvre qualifiée. Cela devrait permettre à la région de monter en puissance à l'échelle mondiale après la pandémie. Pour saisir cette chance, il faut mettre en place des solutions intelligentes, investir dans des projets et des infrastructures intelligentes financées avec un argent intelligent. L'Initiative des trois mers n'est certainement pas qu'une histoire en commun, mais bel et bien un avenir aassi.

@BDaszyńska

Présidente de la banque polonaise BGK
(Bank Gospodarstwa Krajowego)

Retrouvez l'intégralité des contenus sur www.lopinion.fr et www.lessentiel.pl

Conception et réalisation : INSTYTUT NOWYCH MEDIÓW (Institut des Nouveaux Médias) à Varsovie (Président : Eryk MISTEWICZ). Soutien à la réalisation : INSTYTUT DE LA MÉMOIRE NATIONALE (Président : Jędrzej SZAREK) et KGHM Polska Miedź S.A. (Président : Marcin CHŁUDZIŃSKI). Secrétaire de rédaction : Michal KŁOSOWSKI. Traductions : Andrzej STAŃCZYK. Assistante de production : Julia MISTEWICZ. Adresse : Instytut Nowych Mediów, ul. Marii Konopnickiej 6, PL-00491 Warszawa, Pologne ; e-mail : kontakt@instytutnowychmediow.pl.